

COLLECTION
UNIVERSELLE

DES

MÉMOIRES PARTICULIERS,

RELATIFS

À L'HISTOIRE DE FRANCE.

TOME VII.

CONTENANT *les Mémoires de la PUCELLE
D'ORLÉANS, ceux du Connétable de RICHE-
MONT, & ceux de FLORENT Sire D'ILLIERS.*

XIV^e & XV^e. SIÈCLES.

IL paroît régulièrement chaque mois un Volume de cette Collection. Les Editeurs ont pris les précautions nécessaires pour qu'il en ait paru 12 volumes à la fin de l'année 1785.

Le prix de la Soufcription pour 12 Volumes à Paris, est de 48 l. ou de 24 l. pour la demi-année. Les Soufcripteurs de Province payeront de plus 7 l. 4 s. pour l'année entière, ou 3 l. 12 s. pour la demi-année, à cause de frais de poste.

C'est au Directeur de la Collection des Mémoires, &c. qu'il faut s'adresser, *rue d'Anjou-Dauphine* N°. 6, à Paris. Il faut avoir soin d'affranchir le port de l'argent & des lettres.

COLLECTION

UNIVERSELLE

DES

MÉMOIRES PARTICULIERS

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE.

TOME VII.

A LONDRES;

Et se trouve à PARIS,

Rue d'ANJOU-DAUPHINE, N^o. 6.

1785.

NOTICE

DES ÉDITEURS

SUR LES MÉMOIRES

RELATIFS

A LA PUCELLE D'ORLÉANS.

LE nom du Rédacteur des Mémoires sur la Pucelle d'Orléans, n'est pas connu. Denys Godefroy, qui en a été l'Éditeur, ne nous en apprend pas davantage. On trouve dans ces mémoires un grand nombre de particularités qui ne se rencontrent point ailleurs. Tout ce qui concerne la Pucelle y est très-détaillé. Comme ces mémoires finissent plus d'un an avant sa mort (& ce n'est pas la portion la moins curieuse de son Histoire) nous y avons suppléé en plaçant à la suite de ces Mémoires ce qu'en rapporte Jean Chartier, Historien de Charles VII. Les notes qui accompagnent ces Mémoires, & le Chapitre que nous avons emprunté de l'Historien de Charles VII, réunissent les différents témoignages des contemporains sur

Tome VII.

A

les actions & sur la fin tragique de Jeanne d'Arc.

Nous y avons joint une lettre de Guy XIV du nom, Sire de Laval, à ses mère & ayeule Dames de Laval & de Vitré : cette lettre, où sont consignés plusieurs faits relatifs à la Pucelle, nous a semblé digne d'être conservée.

Peut-être nous objectera-t-on que ces Mémoires intéresseront foiblement, parcé qu'aux yeux de bien des gens les exploits de Jeanne d'Arc passent pour être mêlés de fables, ou au moins exagérés par l'enthousiasme. Nous répondrons que le premier reproche tombe de lui-même. Quand même on n'auroit pas l'histoire & les lettres de noblesse accordées aux parents de Jeanne d'Arc, il suffiroit de lire attentivement les dépositions (*) qui furent recueillies lors des trois révisions du procès de sa condamnation. Les deux premières de ces révisions se firent en 1552 & 1557. On procéda à la troisième en 1463 sous le règne de Louis XI; & celle-cy assurément ne doit pas être suspecte.

(*) Voyez ces dépositions dans l'Histoire de Jeanne d'Arc, par l'Abbé Lenglet Dufresnoy, 3. Part. in-12.

Dans le nombre des témoins qui ont déposé, on compte des Princes du sang, des Evêques, des Officiers Généraux & des Magistrats. Parmi ces témoins sont le Duc d'Alençon, le Comte de Dunois, le Sire de Gaucourt, Grand Maître de France, le Sieur Daulon, Sénéchal de Beaucaire, &c. Quand on considère quels sont les Auteurs de cette opinion qui tend à faire regarder Jeanne d'Arc comme une fille suscitée par l'intrigue & par la fraude, on voit avec surprise que les deux premiers (du Bellay & du Haillan) ont vécu 150 ans après sa mort. Les autres (*), qui leur ont servi d'échos, n'ont pas hésité deux siècles après de contredire à cet égard les monuments de l'Histoire, sans leur opposer des titres qui les autorisent. Les Historiens Anglois n'ont pas manqué de se joindre à ces détracteurs de Jeanne d'Arc. Ils sentoient bien qu'ils ne pouvoient pas autrement laver leur nation du supplice atroce infligé à cette fille courageuse. Au

(*) Nous ne nommerons parmi ces derniers que Juste Lipse & Gabriel Naudé. Plus d'un moderne, au lieu d'approfondir s'ils avoient tort ou raison, les a copiés : cela est bien plus commode. Voilà comment les erreurs & les préjugés se propagent.

surplus, quelle qu'ait été sa mission, nous nous contenterons d'observer qu'elle renferme des circonstances très-extraordinaires : il est constaté qu'elle n'avoit jamais vu Charles VII : elle le démêla (*) cependant dans la foule de ses courtisans où il étoit confondu. Le ton d'assurance avec lequel elle s'exprimoit, étonna (**) le Dauphin & toute la Cour. Ce Prince en fut si frappé, qu'il enjoignit à Guillaume Bellier, son Maître d'hôtel & Bailli de Troyes, de la loger chez lui ; l'épouse de cet Officier, femme connue par sa vertu & par son mérite, eut ordre d'en prendre soin. On envoya des gens dignes de confiance vérifier ce qu'on disoit & ce qu'on pensoit d'elle à Vaucouleurs, à Donremmy & à Greux. L'enquête tourna (***) complètement en sa faveur.

Nous ne nous étendrons point sur les exploits guerriers de Jeanne d'Arc : nous renvoyons aux mémoires qui suivent. Nous remarquerons seulement qu'il est singulier

(*) Dépositions de Jean de Gaucour, Grand Maître de la Maison du Roi, & de M. Simon Charles.

(**) Déposition du Duc d'Alençon.

(***) Dépositions de Jean Barbin Avocat du Roi.

DES ÉDITEURS. 5

qu'une fille de dix-huit ans, habituée depuis l'enfance à garder des troupeaux, ait eu l'art d'en imposer aux Dunois, aux Chabanne, aux la Hire, aux Saintrailles, & que ces hommes l'aient jugée digne (*) de diriger leurs opérations militaires.

En supposant que la bravoure & les actions de cette fille aient été le produit d'une tête exaltée, il faut avouer qu'elle ne pouvoit arriver sur la scène plus à propos. La France écrasée sous le joug de l'Angleterre, tendoit les mains aux fers qu'on lui préparoit. Quelques guerriers fidèles à leur Roi & à leur Patrie, retardoient l'instant où son esclavage alloit se conformer. Tandis qu'ils combattoient généreusement, une foule de courtisans avides & ambitieux, remplissoient de troubles la Cour de Charles VII. Ce Monarque accablé sous le faix des malheurs, languissoit dans une molle apathie : on lui arrachoit l'héritage de ses peres ; & il s'occupoit tranquillement à dessiner ses parterres de *Meung sur Yevre*. Le François, découragé par des pertes successives, ne savoit plus

(*) Déposition du Comte de Dunois, du 22 Février 1456.

que fuir devant ses ennemis. La Pucelle paroît ; elle le rappelle à son devoir & à l'honneur. Le François redevient ce qu'il doit toujours être ; & l'Anglois consterné fuit à son tour.

Nous observerons enfin que les hommes injustes , qui condamnèrent Jeanne d'Arc à mort, ne purent jamais entacher son honneur. Ils l'accusèrent de magie, de prestiges ; & on la brûla comme forcière. Ses principaux persécuteurs ne jouirent pas longtemps du fruit de leur iniquité. L'indigne Evêque de Beauvais (que ses Diocésains chassèrent avec raison) Pierre Cauchon périt subitement, tandis qu'on le rasoit. Nicolas *Midy*, qui l'avoit prêchée le jour de son exécution, mourut de la lèpre quelques jours après son supplice. Le Promoteur de l'officialité d'*Eszivet*, poursuivi par la misère & par le mépris public, termina sa vie dans un colombier.

En récapitulant ce que nous venons de dire, nous avons cru devoir insérer, dans cette Collection, des Mémoires relatifs à une des époques les plus intéressantes de notre Histoire : par le moyen des notes ajoutées à ces

DES ÉDITEURS. 7

Mémoires le pour & le contre y sont rassemblés. On y voit la manière dont étoit affecté chaque écrivain de ces temps-là : du choc des opinions naît la vérité ; & nous ne connoissons point de meilleure méthode pour pouvoir porter un jugement sain & libre.

Fin de la Notice des Éditeurs.

M É M O I R E S

C O N C E R N A N T

L A

PUCELLE D'ORLEANS,

Dans lesquels se trouvent plusieurs particularités du regne de CHARLES VII, depuis 1422 jusqu'en 1429.

S'ENSUIVENT les choses advenues, du temps du tres-Chrestien & très-noble Roy Charles VII de ce nom, qui eut le Royaume après le trespas de feu son pere Charles VI, lequel trespassa l'an mille quatre cent vingt-deux, le vingt & uniesme jour d'Octobre; auquel temps y eut divers exploits de guerre, & grandes divisions (1) presque partout. Or il y avoit en Auvergne un grand Seigneur terrien nommé le Seigneur de Rochebaron, qui possedoit plusieurs belles Terres & Seigneuries, & tenoit le party du Duc de Bourgogne, & par consequent du Roi d'Angleterre; lequel eut en sa compagnée un Savoisien, nommé le Seigneur de Salenoue; & se mirent sus, accompagnés de bien huit cent hommes d'armes & les Archers; & tenoient les champs, & faisoient beaucoup de maux, & endomma-

geoient le pays en diverses manieres. La chose vint à la cognoissance du Comte de Perdrillac fils du feu Comte d'Armagnac, du Marechal de France, nommé la Fayette, & du Seigneur de Grossée Seneschal de Lyon, & Bailly de Mafcon, lesquels assemblerent gens, le plus diligemment qu'ils peurent, & se mirent sur les champs, en intention de rencontrer lesdits Rochebaron & Salenoue : & de fait, ils les trouverent, & penserent frapper sur eux ; mais ils n'attendirent pas, & s'enfuirent tres-laschement & deshonestement, & se retirerent en une Place nommée Boufos. Tout au plus près d'icelle Place il y avoit un moulin, auquel un Arbalestrier mit le feu, & fut si fort & vehement qu'il entra dans la Ville, dont on ne se donnoit de garde : tellement que les Bourguignons & les Savoyens en furent surpris, & les Capitaines trouverent moyen de se sauver, & s'en allerent : aucuns de leurs gens se vinrent rendre prisonniers & les autres furent tués. Après cela lesdits Seigneurs de Perdrillac, le Marechal, & Grossée, allerent devant la place de Rochebaron, qui fut prise, avec toutes les autres places de ce Seigneur : & ceux de leurs gens qui s'en peurent fuir, furent tuez dans les montagnes en divers lieux, par les gens du

plat pays, que on nommoit Brigans; & tout ce pays fut lors réduit en l'obéissance du Roy.

Cependant le Vicomte de Narbonne, & le Seigneur de Torfay mirent le siege à Cosne; mais les Ducs de Betfort & de Bourgogne assemblerent gens pour venir en faire lever le siege: & les François voyans qu'ils estoient trop foibles, leverent d'eux-mesmes leur siege, & s'en allerent en Guyenne, à une cité vers Bordeaux, nommée Basas, devant laquelle les Anglois mirent le siege: & finalement lesdits Seigneurs François prirent composition de se rendre, au cas que dedans certains temps, les François ne se trouveroient plus forts que les Anglois. Si estoient lors en Languedoc les Comtes de Foix, d'Armagnac, & autres: & pour le gouvernement des Finances y estoit Maître Guillaume de Champeaux Evesque de Laon, qui fit toute la diligence d'assembler gens, pour aller devant la Place; & fit tant, qu'il y eut assez belle compagnée. Or estoit un des principaux Chefs de guerre des Anglois, un nommé Beauchamps: ledit Evesque de Laon avoit mandé ou prié au Seigneur de Laigle Vicomte de Limoges, qu'il luy voulust envoyer des gens; lequel avoit en sa compagnée un Chevalier nommé Messire Louis Juvenal des Ur-

Ursins, fils du Seigneur de Traignel, lequel faisoit souvent des courtes sur les Anglois dans le pays de Guyenne, & ledit Beauchamp Anglois le cognoissoit bien : doncques ledit Seigneur de Laigle envoya iceluy Juvenal des Ursins, à tout vingt Lances & des Arbalestriers, devers ledit Evesque de Laon ; il arriva environ minuidt en l'ost des François, dont plusieurs firent grand bruit, croyans qu'il eust amené bien plus grande compagnée. Sur quoy les François se disposerent le matin de combattre, si mestier estoit : & Beauchamp sceut la venue dudit Juvenal des Ursins, & lui envoya requerir, que s'il y avoit besongne, qu'il advisast comment ils se pourroient rencontrer, (car autresfois ils avoient rompu lances ensemble) & que s'il le prenoit, il luy feroit bonne compagnée. Ledit Juvenal des Ursins, & aucuns Seigneurs du pays, furent ordonnez le matin, pour aller voir le maintien des Anglois ; & veirent que les Anglois estoient quatre fois plus que les François, & estoient campez en place avantageuse, ayans mis paux ou pals devant eux, & qu'il n'y avoit aucune apparence qu'on les deust combattre ; & qu'il valoit mieux laisser perdre la Place, que de mettre la compagnée en adventure ; & ainsi fut fait & exécuté.

Environ ce temps, Messire Jean du Bellay & Messire Ambroïse de Lore firent une assemblée, pour cuider aller recouvrer Fresnay, & vinrent courir devant : mais les Anglois ne faillirent aucunement, & ils s'en retournerent repaître à Sillé-le-Guillaume, & de là partit ledit de Lore pour s'en retourner à Sainte-Sufanne, & ledit du Bellay au Mans, qui avoit environ deux cent chevaux. Guillaume Kyriel Anglois estoit lors sur les champs, accompagné de quatre-vingt Anglois, lesquels se mirent à pied à l'encontre d'une haye, & les François vinrent tous à cheval frapper vaillamment sur lesdits Anglois, qui avoient quantité de trait : finalement les François furent deffaits, dont il y eut plusieurs de tuez & pris.

En ce temps, le Duc de Bourgogne estoit sur les champs, & aussi y estoient les François ; ils se rencontrèrent, & il y eut bien dure & aspre besongne, & plusieurs ruez par terre, & des blesez d'un costé & d'autre : le Duc de Bourgogne s'y comporta vaillamment ; & à la fin les François furent deffaits, dont il y eut de tuez & de pris, nonobstant que les Bourguignons y eussent reçu grand dommage. Le Seigneur de Gamaches & Messire Amaury de Saint-Leger tenans le party du Roy, trou-